



Conseil économique et social

Distr. générale
3 avril 2014
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-septième session

7-11 avril 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Organisations non gouvernementales dont l'accréditation à la quarante-septième session de la Commission de la population et du développement est envisagée

Note du Secrétariat

1. Dans sa résolution [65/234](#), l'Assemblée générale a décidé de convoquer une session extraordinaire consacrée au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014. Rappelant cette résolution, dans laquelle l'Assemblée soulignait que les parties prenantes issues de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, devaient participer et concourir concrètement à la préparation de cette session, l'Assemblée a également souligné dans sa résolution [67/250](#) qu'il était nécessaire que les acteurs de la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales, participent utilement à la quarante-septième session de la Commission, selon qu'il conviendrait, compte tenu de la pratique établie et de l'expérience acquise à la Conférence internationale sur la population et le développement.

2. À la réunion qu'il a tenue le 12 mars 2014, le Bureau de la quarante-septième session de la Commission sur la population et le développement a prié le Secrétariat de procéder à l'accréditation des organisations de la société civile non dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. La Division de la population, avec l'aide du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, a ensuite invité lesdites organisations à présenter leurs demandes d'accréditation sur le site Web de la Commission, dans un délai fixé au 28 mars 2014 à midi.

3. La Division de la population a examiné chaque demande qui lui était parvenue avant la date limite, sur la base des dispositions énoncées dans l'annexe de la résolution [1993/4](#) du Conseil. On trouvera dans l'annexe du présent document la

* [E/CN.9/2014/1](#).



liste des organisations de la société civile non dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont la Division de la population recommande l'accréditation pour la quarante-septième session de la Commission.

Annexe

Liste des organisations non gouvernementales et autres grands groupes dont l'accréditation à la quarante-septième session de la Commission de la population et du développement est recommandée

1. Association of Africa Free Aid

Adresse : 43 Rue de la Servette, 1202 Genève, Suisse

Téléphone : 41 22 733 55 83

Télécopie : Information non disponible

Courriel : contact@africafreeaid.org

Site Web : www.africafreeaid.org/

Fondation : Information non disponible

Intérêt pour la Commission : Africa Free Aid est une organisation non gouvernementale créée aux fins de venir en aide aux jeunes, aux enfants, aux femmes, aux pauvres et aux malades. Ses buts sont les suivants : promouvoir le développement des jeunes en Afrique en les aidant à se rendre compte de ce dont ils sont capables et à réaliser leurs aspirations; autonomiser les femmes et les filles africaines en les dotant des compétences, des connaissances, de la formation et de la confiance dont elles ont besoin pour améliorer leurs moyens d'existence; faire campagne, avec d'autres organisations, pour mettre fin aux mutilations génitales féminines; aider les pauvres en procurant des abris aux personnes sans ressources; et mobiliser des ressources en vue d'offrir de meilleurs soins de santé aux pauvres, et notamment, parmi eux, aux enfants, aux femmes enceintes et aux malades.

2. Centre for Health Sciences Training, Research and Development

Adresse : 29, Aare Avenue, New Bodija Estate, UIP Box 21633, Ibadan, Oyo State, Nigéria

Téléphone : 234 2 810 2401; 234 2 751 9334

Télécopie : Information non disponible

Courriel : ibadan@chestrad-ngo.org

Site Web : www.chestrad-ngo.org/

Fondation : 1992

Intérêt pour la Commission : Le Centre est une organisation africaine à vocation éthique dont la mission est de promouvoir, sur la base de méthodes fondées sur des connaissances factuelles, le développement de systèmes de santé équitables et durables et de programmes d'autonomisation des jeunes assurant des services qui sont directement adaptés aux besoins des clients et se traduisent par une amélioration de la situation sanitaire. Le Centre cherche à rassembler et à exploiter des données factuelles tirées de travaux de recherche et d'appréciations portées au niveau de la communauté et dans un contexte local, en vue de mettre au point des programmes de sensibilisation, d'appuyer le renforcement des systèmes de santé et de promouvoir l'autonomisation des jeunes.

3. Chicxs por un Mundo Mejor

Adresse : Calle San German, 6, 08004 Barcelone, Espagne

Téléphone : 34 675 950 680

Télécopie : Information non disponible

Courriel : chicxs.europa@gmail.com

Site Web : www.chicxs.org/

Fondation : 2012

Intérêt pour la Commission : Cette organisation travaille au Nicaragua dans les domaines ci-après, qui sont en rapport avec les travaux de la Commission : diffusion du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; activités de suivi et de sensibilisation concernant l'exécution du Programme d'action dans le pays; mobilisation des jeunes en vue d'exiger la réalisation des droits des femmes en matière de santé et de promouvoir les droits des adolescents et des jeunes; activités de formation et d'éducation dans des domaines liés au développement et à la population; participation à des plateformes et à des réseaux régionaux se rapportant au Programme d'action ou à d'autres accords internationaux connexes.

4. DSW-Ethiopia

Adresse : Goettinger Chaussee 115, 30459, Hanovre, Allemagne

Téléphone : 49 511 94373-0

Télécopie : 49 511 94373-73

Courriel : info@dsw-hannover.de

Site Web : www.dsw.org/home.html

Fondation : 1991

Intérêt pour la Commission : Les principales activités de l'organisation en Éthiopie consistent à offrir des services de planification familiale aux membres des communautés les moins bien desservis, comme les adolescentes mariées et les jeunes gens ayant terminé leur scolarité. Elle s'emploie également à faciliter l'autonomisation, tant économique que sociale, des femmes et des filles en dotant celles-ci de diverses compétences grâce à son centre de formation pour le développement des jeunes et en apportant des capitaux de démarrage destinés à mettre en route des activités rémunératrices. Elle promeut également l'égalité entre les sexes dans la communauté afin d'accroître la participation des femmes, et en particulier celle des filles, à tous les aspects de la vie. Elle exécute aussi des projets intégrés axés sur la population, la santé et l'environnement en vue de créer un cadre harmonieux pour les communautés.

5. Grupo Guatemalteco de Mujeres

Adresse : 2a. calle 8-28, zona 1, Edificio Los Cedros, Tercer Nivel, Ciudad de Guatemala, C. A. Guatemala

Téléphone : 502 2250 0235

Télécopie : Néant

Courriel : ggms@inteln.net.gt

Site Web : ggm.org.gt/

Fondation : 1988

Intérêt pour la Commission : Cette organisation a pour but d'éliminer toutes les formes de discrimination, de racisme ou de violence à l'encontre des femmes au Guatemala. À cette fin, elle offre des services aux femmes qui sont victimes de violences domestiques; elle effectue des travaux de recherche et mène des activités de suivi social; elle œuvre à la prévention de la violence et encourage les initiatives de sensibilisation et de formation à cet égard; elle entreprend des activités de sensibilisation; et elle communique et diffuse des informations sur la question.

6. Holistic Development – Népal

Adresse : Information non disponible

Téléphone : Information non disponible

Télécopie : Information non disponible

Courriel : Information non disponible

Site Web : <https://www.facebook.com/pages/Holistic-Development-NepalHDN/432814100108971>

Fondation : Information non disponible

Intérêt pour la Commission : Cette organisation, qui s'occupe au Népal de questions concernant les jeunes et le développement, met au point et exécute des programmes dans ce domaine.

7. Nasawiya

Adresse : 1099, Rue Fleming, rez-de-chaussée, Medawar, Beyrouth, Liban

Téléphone : 961 1 565442

Télécopie : Information non disponible

Courriel : info@nasawiya.org

Site Web : <http://www.nasawiya.org>

Fondation : 2010

Intérêt pour la Commission : Cette organisation mène des campagnes de sensibilisation et s'efforce d'établir des liens de coopération en vue de promouvoir la santé procréative et sexuelle et les droits en la matière dans le cadre de différents mécanismes des Nations Unies ou structures internationales. Conjointement avec les organismes qui lui sont affiliés, elle a participé aux travaux de la Commission de la condition de la femme et à ceux de la Commission de la population et du développement ainsi qu'aux travaux concernant les objectifs de développement durable. Ses représentants continueront de participer aux réunions internationales, où ils feront des exposés. Par ailleurs, l'organisation fournira des personnes-ressources, organisera des groupes de travail et des ateliers, intensifiera ses activités

de création de réseaux et défendra l'activisme communautaire pour la défense des droits sexuels et corporels dans les sociétés musulmanes.

8. Positive Action for Treatment Access

Adresse : 1st floor, Holy Trinity Hospital Plaza, Adesina Street, Off Obafemi Awolowo way, Ikeja, Lagos State, Nigéria

Téléphone : 234 0 80 98 728 264

Télécopie : Information non disponible

Courriel : info@pata-nigeria.com

Site Web : www.pata-nigeria.com/

Fondation : 2004

Intérêt pour la Commission : Cette organisation déploie une action stratégique qui vise à : promouvoir l'accès au traitement, à l'éducation, aux soins et aux services; promouvoir l'accès efficace et d'un coût abordable aux tests de diagnostic et de suivi ainsi qu'aux médicaments et produits utilisés pour le traitement du VIH et des problèmes qui en découlent; faire prévaloir des solutions non discriminatoires et tenant compte des spécificités des deux sexes en matière de prévention, de contrôle et de traitement des maladies; promouvoir la santé et les droits des femmes et des filles en matière de sexualité et de procréation; travailler en partenariat avec d'autres personnes ou institutions, notamment les pouvoirs publics, en vue de faciliter le partage de l'information et de mettre en place des mécanismes permettant d'établir des liens de coopération; donner aux femmes et aux filles des moyens de prendre en charge leur vie et leur bien-être; renforcer les capacités des personnes vivant avec le VIH et de celles qui sont directement affectées par cette maladie, et appuyer leur pleine participation à l'ensemble des programmes mis en œuvre à cet égard.

9. African Alliance for HIV Prevention

Adresse : Post Net #172; Private Bag X9, Melville 2109, Johannesburg, Afrique du Sud

Téléphone : 27 73 432 4069

Télécopie : 27 86 510 9314

Courriel : info@africanalliance.org.za

Site Web : www.africanalliance.org.za/

Fondation : Information non disponible

Intérêt pour la Commission : Cette organisation a pour but de renforcer la prévention du VIH en Afrique grâce à une intensification et à une amélioration des initiatives prises dans ce domaine à l'intention des filles et des femmes aux niveaux des programmes, des politiques et des financements.

10. Aspen Institute

Adresse : One Dupont Circle, N.W., Suite 700, Washington, D.C., 20036-1133,
États-Unis d'Amérique

Téléphone : 1 202 736 5800

Télécopie : 1 202 467 0790

Courriel : info@aspensbp.org

Site Web : www.aspeninstitute.org/

Fondation : 1950

Intérêt pour la Commission : Le portefeuille des activités de cette organisation inclut un programme d'action sur la santé et le développement au niveau mondial. L'une de ses principales initiatives porte sur la santé procréative, considérée comme un déterminant essentiel d'autres aspects du développement. L'organisation héberge le secrétariat du Council for Reproductive Health. Le Global Leaders Council s'emploie à redynamiser un engagement politique au niveau mondial en faveur de la santé procréative par des activités de sensibilisation dans ce domaine, en préconisant une utilisation efficace des ressources apportées par les donateurs et en faisant la promotion de politiques visant à établir l'accès universel à la santé procréative.

11. World Association for Sexual Health

Adresse : Bondi Junction Post Shop, P.O. Box 484, Bondi Junction, NSW,1355,
Australie

Téléphone : 0419 760 852

Télécopie : Information non disponible

Courriel : jocelynklug@me.com

Site Web : www.australiansexologists.org.au

Fondation : 1995

Intérêt pour la Commission : L'association promeut la santé sexuelle et défend les droits liés à la sexualité pour toutes les classes d'âge et dans le monde entier. Elle préconise à cette fin le développement de la sexologie, des connaissances scientifiques sur la sexualité, des activités de recherche, d'une éducation sexuelle approfondie, des soins cliniques et des services dans ce domaine. Elle a pour but de faire progresser la coopération internationale dans le domaine de la sexologie en coordonnant les activités visant à améliorer la recherche et les connaissances dans ce domaine, notamment l'éducation sexuelle, la santé sexuelle et l'atténuation de la souffrance sexuelle. Elle s'emploie également à faire progresser, dans le monde entier, la reconnaissance et la réalisation des droits en matière de santé procréative et des droits liés à la sexualité.

12. Yayasan Kesehatan Perempuan

Adresse : l. Raden Saleh Raya No. 49, Jakarta Pusat 10330, Indonésie

Téléphone : 62 21 3900069

Télécopie : 62 21 3900069

Courriel : ypkp_jkt@yahoo.com

Site Web : www.ypkp.net/

Fondation : Information non disponible

Intérêt pour la Commission : Cette organisation a pour but principal de créer dans la société indonésienne les conditions qui garantissent à chaque femme la possibilité d'exercer, sans subir de discrimination, de mauvais traitements, de pressions ou de violence de la part de quelque partie que ce soit, ses droits en matière de sexualité et de santé procréative, et par conséquent de faire en sorte qu'elle soit protégée contre l'exploitation, la maladie et le risque d'une mort évitable.
